



Plan de départ des désignés volontaires ...



85 d'entre nous doivent partir. Ceux qui resteront, soit par envie ou parce que pas d'autre choix possible, souffrez mais en silence et remerciez la grande magnitude de la banque ...



Ce plan de départs « désignés » volontaires, n'en n'a pas les caractéristiques. Des emplois sont supprimés : que deviennent les Directeurs d'agence de particuliers, les Assistants Clientèle Privée, les Conseillers de Clientèle Privée, de nombreux CGP et banquiers privés. Même les postes du marché de l'entreprise sont modifiés.

Tous les postes sont impactés plus ou moins lourdement. Que faire quand toute l'agence ferme avec une délocalisation au mieux à 30 KM et le plus souvent à plusieurs centaines de kilomètres voire la disparition pure et simple du poste.

La DRH ne veut pas employer le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) qui écorcherait les oreilles de BPCE. Mais pourtant nous sommes bien dans ce cas. Elle s'épargne ainsi un reclassement en interne et la participation du groupe à ce plan, demande qu'elle a balayée d'un revers de la main alors que c'est obligatoire.

Nous n'avons pas encore une idée précise des mesures d'accompagnement car elles n'ont pas encore fait l'objet de négociations mais sont pour l'instant bien basses.

En amont de ce plan, des revues de personnel ont été dressées pour identifier les potentiels restants, ceux que l'on va aider à trouver un projet et ceux qui malheureusement vont rester, devoir trouver en interne un poste différent qui va imposer une formation plus ou moins longue. Ce nouvel emploi serait

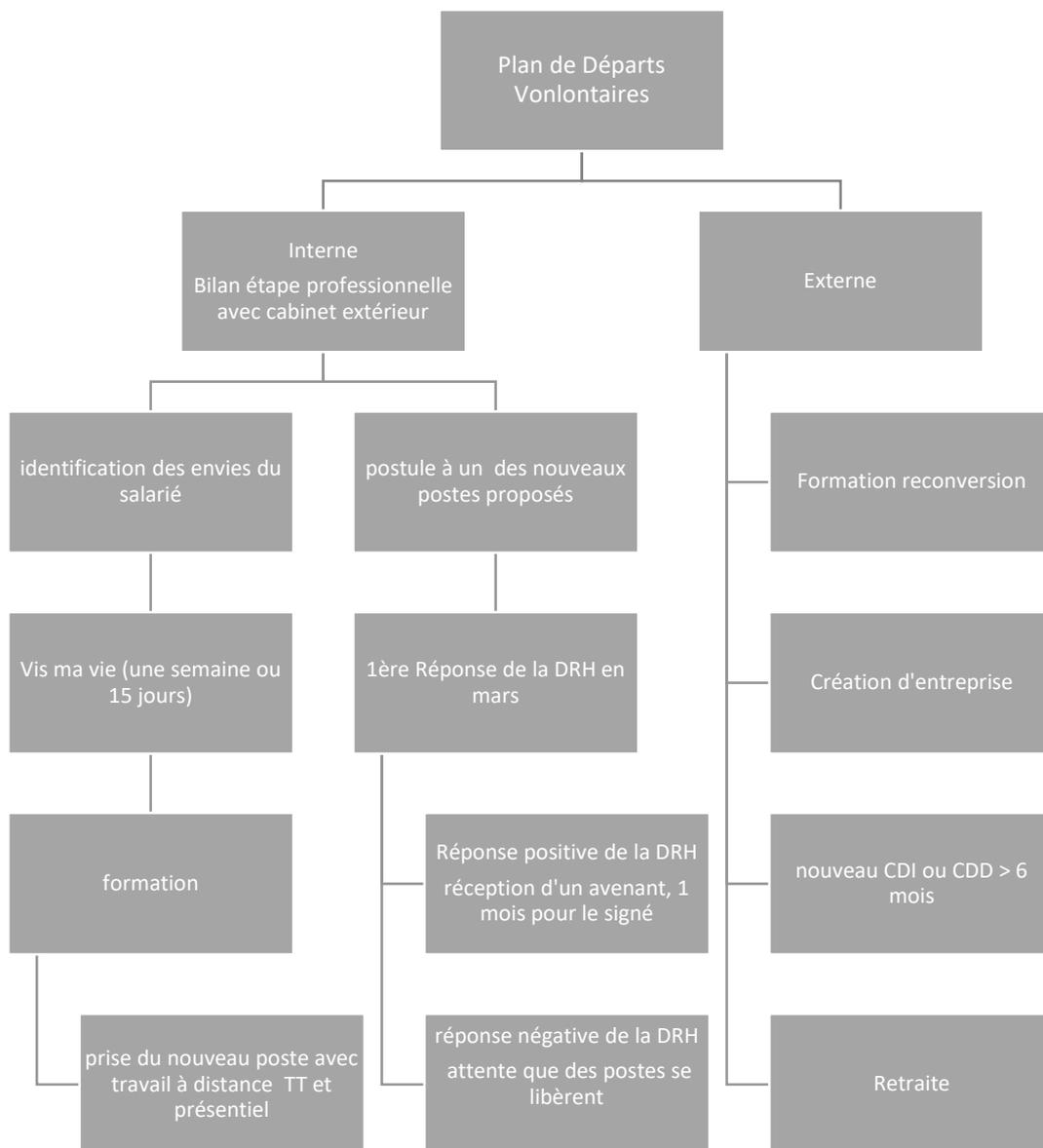


en partie en travail à distance (je reste dans mon agence actuelle), mais je suis gestionnaire bancaire avec aussi la possibilité de télétravail et selon une périodicité à définir avec un passage à VDF. Ce n'est donc pas un PDV car le poste de cette personne est supprimé avec obligation de trouver autre chose car dixit la DRH je ne vais pas payer quelqu'un à rien faire.

Nous n'avons toujours pas une justification économique et sérieuse de ce plan car les chiffres avancés et les arguments de concurrence digitalisation conformité sont peu crédibles.



Voici le déroulement du PDV selon la DRH



Et le télétravail dans tout cela ?



TELETRAVAIL, 2è ? Action !



raison que ceux qui le souhaitent aient moins que les sièges ?!

A peine votre avenant signé que les négociations pour le nouvel accord entrent en scène !

Nous avons demandé plusieurs avancées :

- la fin du blocage « lundi ou vendredi »
- des jours flottants et non gravés dans le marbre
- une augmentation de la prime mensuelle, ne serait-ce que pour tenir compte de l'augmentation du prix du chauffage !
- un équipement de bureau, avec un vrai fauteuil de travail
- plus d'un jour de télétravail pour le réseau, pas de

Nous demandons que le principe du volontariat soit conservé, c'est à chacun d'équilibrer sa vie personnelle avec sa vie professionnelle.

La direction a noté nos points et doit faire un retour pour la prochaine réunion qui se tiendra le 04 novembre 2021. Nous vous tiendrons évidemment informés !

Pour être les premiers et les mieux informés de l'actualité pour savoir au quotidien ce qui se passe et ce qui nous attend, abonnez-vous à la newsletter CGT-PALATINE à cette adresse :

<https://cgtpalatine.fr/>